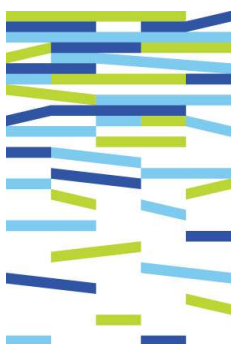




Communiqué de presse  
Strasbourg, le 11 juin 2021



## Canal de la Sarre

# VNF poursuit le déploiement d'un réseau très haut débit de fibre optique sur ses itinéraires

Pour atteindre l'ambition que l'État et VNF portent pour le fluvial à 10 ans, le contrat d'objectifs et de performance (COP) signé le 30 avril 2021 s'appuie sur un projet de modernisation de l'Établissement accéléré par la transition digitale. Le déploiement d'un réseau très haut débit de fibre optique sur nos canaux est un signal fort de nos avancées en matière de transformation numérique. Dans ce contexte VNF achève la pose de la fibre optique sur le canal de la Sarre, dans la continuité des travaux déjà réalisés sur l'Ill canalisée, le canal du Rhône au Rhin branche nord et le canal de la Marne au Rhin.

### La modernisation à l'heure de la transition digitale

Le COP signé entre l'État et VNF donne le cap du fluvial à 10 ans et sa déclinaison locale à l'échelle du bassin rhénan. À l'horizon 2030, le réseau fluvial aura modernisé ses infrastructures et ses méthodes de travail, accéléré par la transition digitale comme par exemple la télégestion à distance des écluses ou encore un service de maintenance connecté aux ouvrages.

À l'heure où nos ouvrages s'automatisent et se perfectionnent, les relier entre eux par une infrastructure de communication performante est indispensable notamment pour pouvoir agir à distance sur leur fonctionnement et avoir des remontées d'information sur l'état du réseau.

La pose de fibre optique immergée ou enterrée représente une avancée considérable pour la modernisation de nos méthodes d'exploitation, pour connecter tous les ouvrages au réseau et développer un outil de supervision qui permette la visualisation des informations, le réarmement à distance des écluses, la téléconduite des ponts mobiles et la gestion hydraulique de notre réseau fluvial.

L'intégration du numérique dans les modes de travail permet une gestion du réseau plus moderne, un service plus réactif et performant avec une fiabilisation du réseau pour les usagers et des conditions de travail plus sûres pour les personnels. Cette révolution technologique est un des axes majeurs de l'ambition fluviale de VNF pour renforcer son attractivité auprès des acteurs économiques par rapport aux autres modes de transport et offrir des services à forte valeur ajoutée. Les moyens accordés au fluvial dans le cadre du COP et du Plan France Relance vont permettre à VNF d'accélérer les travaux de fiabilisation, de modernisation et de régénération de ses infrastructures et des services qu'il propose.

### Poursuite du déploiement du réseau de fibre optique sur le canal de la Sarre

Déjà mise en place sur l'Ill canalisée, le canal du Rhône au Rhin branche nord et le canal de la Marne au Rhin, la fibre optique continue à être déployée sur le canal de la Sarre dans le cadre du Plan France Relance.

Secteur très touristique, le canal de la Sarre dispose d'ores et déjà d'un réseau fibre optique de l'écluse 1 à 15 et de l'écluse 26 à 30. Dans le cadre de son projet de modernisation, VNF poursuit le déploiement de ce réseau très haut-débit sur 40km environ entre les écluses 26 et 16. Cette opération permettra l'achèvement du déploiement de la fibre optique sur cet itinéraire

À terme, l'infrastructure optique servira de réseau structurant au sein de l'établissement avec comme objectif d'interconnecter les ouvrages, de les relier aux Postes de Commande Centralisés (PCC), mais également aux locaux administratifs et techniques de la Direction Territoriale Strasbourg.

## Opération financée par le Plan France Relance

L'opération d'un montant de 770 000 euros est inscrite au Plan « France Relance ».

À l'échelle du bassin rhénan, 47 millions d'euros en 2021 et 2022 seront consacrés aux infrastructures fluviales dont 21 millions d'euros au titre du Plan France Relance qui prévoit notamment la régénération et la modernisation du réseau fluvial confié à VNF. L'attribution de ces crédits pour 2021 et 2022 permet d'accélérer les investissements sur le réseau confié à VNF.

## État des lieux des itinéraires du bassin rhénan dotés de la fibre optique

La Direction territoriale Strasbourg a engagé des travaux de déploiement de la fibre optique sur les itinéraires qui lui sont confiés en gestion. L'III canalisée et la moitié le canal du Rhône au Rhin branche nord sont ainsi déjà reliées par une fibre optique immergée qui connecte chacun des ouvrages du réseau, de Strasbourg (Wacken) à Rhinau. Les ouvrages du barrage de l'Aar, les écluses A et B de la Petite France, le barrage de l'Abattoir, l'écluse 85 sont également reliés par la fibre optique pour permettre une gestion centralisée et avoir une connaissance fine, en temps réel, des niveaux d'eau de l'ensemble du secteur Strasbourgeois.

Plus récemment, VNF a déployé la fibre optique sur le canal de la Marne au Rhin entre le Plan incliné de Saint-Louis/Arzviller et l'écluse 51 à Strasbourg.

Le plan de déploiement de la fibre optique va se poursuivre sur l'ensemble du réseau géré par VNF.

---

### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.



[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF tourisme



@vnf\_officiel



---

Contact presse

Voies navigables de France - Direction territoriale Strasbourg  
Responsable communication : Laure Mauny  
T. 03 67 07 92 48 / P. 06 78 37 69 24  
[laure.mauny@vnf.fr](mailto:laure.mauny@vnf.fr)